

transmettons-nous pas dans l'âme de notre postérité cette conviction, cette ferveur dont nos aïeux étaient animés? Aurait-on cessé d'alimenter les bienfaits sublimes de l'apostolat de notre clergé et de nos mères chrétiennes? Serait-ce l'apathie des nôtres qui confierait à des mandataires irréligieux nos intérêts les plus sacrés? Non, mille fois, non.

La base essentielle de nos lois constitutionnelles qui a servi à former de nobles caractères n'a été sapée par aucune machination provenant de l'école matérialiste.

Cependant, soyons vigilants comme l'ont été nos pères. Notre action sociale doit être vive, car sachons bien que le Canada comme certains autres pays, passe en ce moment, d'une atmosphère pastorale et agricole à une atmosphère d'activité commerciale et industrielle. De plus, nos écoles confessionnelles ont passé de la direction immédiate de nos missionnaires à la direction du ministère de l'état. Et, chez un peuple hétérogène comme le deviendra, de plus en plus, le nôtre, je répète : soyons vigilants.

Notre courage ne saurait faiblir car nous avons un tribunal de dernière instance.

Nous serons écoutés en tout et toujours, dussions-nous aller jusqu'au trône de notre illustre souverain, le roi Geore V., qui comme ses prédecesseurs depuis Henri VIII, porte encore le diadème "Fidei defensor."

